

Chronique-FAQ #104



Quand l'esprit refuse que l'ego consulte Michel !

01. Lorsque l'ego n'a pas de quoi payer une consultation avec vous, est-ce que c'est un mouvement imposé par l'esprit ?

Oui, lorsqu'une personne n'a pas la finance pour payer une consultation avec moi, c'est que cette consultation n'a pas lieu d'être. Pourquoi ?

Dans ce cas de figure, la personne doit vivre le mouvement qui lui a été imposé par son esprit, elle a quelque chose à intégrer à partir de l'événement qu'elle vit. Il n'y a pas de hasard dans la vie, tout est sciemment calculé au millimètre près.

02. Tous les moyens seraient-ils utilisés par l'esprit pour que la consultation n'ait pas lieu ?

Effectivement. Par exemple, l'autre jour, une personne m'a contacté pour prendre rendez-vous, or le jour du rendez-vous, la personne était malade et le rendez-vous a été annulé. Puis, la même personne a pris un second rendez-vous avec moi, et la veille elle m'a contacté pour annuler le rendez-vous, parce qu'elle venait d'être appelée pour aller travailler.

Bref, il n'y a pas eu de troisième rendez-vous. D'ailleurs, j'aurais refusé la rencontre, car c'est le mouvement de l'esprit qui doit primer avant toute chose. Cependant, il faut que l'ego puisse être en mesure de lire les mouvements dans la matière pour se mettre au diapason avec l'esprit.

03. Un ego qui aurait passé outre le refus de son esprit serait-il malgré tout ajusté pendant la consultation avec vous ?

Non, il m'est déjà arrivé de recevoir une personne en consultation qui ne voulait pas de ce rendez-vous. Pourtant, cette personne avait pris rendez-vous avec moi pour faire plaisir à ses proches. Je sentais bien que quelque chose n'allait pas durant la consultation, ce n'était pas fluide dans l'énergie.

Vers la fin de la consultation, la personne m'a avoué que si le rendez-vous n'avait tenu qu'à elle, il n'aurait pas eu lieu. Je lui ai expliqué qu'elle devait développer son autonomie mentale et cesser de faire les choses imposées par d'autres personnes.

J'ai dit à cette personne que c'était son esprit qui devait la pousser à prendre rendez-vous avec moi. Ce fut tout de même une belle expérience pour moi ainsi que pour la personne.

04. Ce refus viendrait-il mâter l'ego qui veut tout contrôler ?

Oui, c'est une question de contrôle de l'ego.

Pour répondre à la question, voici un fait vécu : « Une personne m'a contacté, puis m'a dit qu'une amie aimerait me consulter pour son mal de hanche, mais que cette amie ne pouvait pas payer la consultation. Cette personne pouvait payer pour elle, mais seulement entre les prochains jeudi et vendredi. Elle m'a demandé si j'étais d'accord.

Je lui ai répondu : « Je dois vous expliquer quelque chose :

Si votre amie n'a pas l'argent pour payer la consultation, c'est son esprit qui la force à vivre cette expérience. Pourquoi ? Cette personne doit vivre l'expérience imposée par son esprit à des fins d'ajustements et de compréhensions. »

Ensuite, j'ai dit à la personne : « là, c'est vous qui voyez. » Et la personne a répondu ceci : « C'est trop tard, j'ai donné ma parole... »

J'ai demandé à la personne de transmettre cette compréhension à son amie. Finalement, il n'y a pas eu de consultation. »

05. L'explication du refus informerait-elle l'ego qu'il doit intégrer une compréhension à partir de cette prise de conscience ?

Oui, lors de la prise de conscience, c'est l'ego qui intègre la compréhension du mouvement imposé par l'esprit. Dans un sens, l'esprit veut forcer l'ego à lire les mouvements dans la matière. C'est une façon pour l'esprit de recadrer l'ego dans cette lecture vibratoire.

La lecture vibratoire est un langage qui s'apprend au fil des événements. Pour ce faire, l'ego doit vivre dans l'instant présent, c'est-à-dire qu'il doit être présent dans l'événement. Donc, si un mouvement inusité survient, l'ego aura l'information à partir de la lecture vibratoire qu'il fera de cet événement.

06. Ce refus viendrait-il confirmer que le temps de l'esprit n'est pas le temps de l'ego ?

Oui, dans le sens que si l'ego doit me consulter, cette consultation fera partie de la programmation de l'ego. Même si l'ego voulait devancer sa programmation, cela ne se ferait pas, parce que c'est l'esprit qui est aux commandes.

Si l'ego devance le mouvement de l'esprit, il va se mettre en initiation, il vivra un mouvement désagréable. L'ego doit être au service de l'esprit et non l'inverse. De ce fait, l'ego se doit de lire les mouvements de l'esprit dans la matière pour éviter de souffrir ou de vivre une initiation.

07. Une demande de consultation pourrait-elle provenir de l'entité, ce qui expliquerait le refus de l'esprit ?

Non, l'entité ne demanderait jamais à l'ego de me consulter, elle se tirerait une balle dans le pied. L'entité sait très bien qu'elle se ferait dévoiler et cela la mettrait en état de survie. Les personnes qui me demandent une consultation me disent qu'elles sont poussées par leur esprit à prendre rendez-vous avec moi.

Durant la consultation, ces personnes me disent souvent : « Je ne sais pas pourquoi je vous ai demandé une consultation ». Et moi je réponds que c'est leur esprit qui l'a demandé pour permettre à l'ego de recevoir des ajustements dans son mental.

Une consultation avec moi, ce n'est pas juste deux personnes qui discutent, il y a un travail qui se fait dans le mental de la personne. Il m'arrive à l'occasion de voir l'énergie travailler dans le cerveau de la personne.

Beaucoup de personnes ressentent le travail de l'énergie dans leur cerveau, lors de la consultation.

08. Le refus d'une consultation avec vous peut-il être l'œuvre de l'astral ?

Oui, il y a quelque temps de cela, une personne s'était fait décentrer par l'astral, elle refusait de me contacter par crainte de contaminer son mental. C'est fou comment l'entité astrale peut s'y prendre pour empêcher les ajustements dans le mental de l'ego.

La personne en question m'a envoyé un mail, et en lisant le courriel, j'ai senti que ça n'allait pas dans le mental de cette personne. Partant de ce ressenti, j'ai retourné un courriel à la personne en lui demandant si elle avait besoin d'aide.

Ce fut le cas ; l'entité ne voulait pas que la personne demande une consultation, elle voulait récupérer l'ego. Finalement, la consultation eut lieu et la personne a été recadrée dans son mental.

L'ego ne doit pas CROIRE les écritures éthériques, il doit les SAVOIR à partir de son ESPRIT ou de sa petite voix intérieure. L'ego doit ressentir l'écho de sa conscience supérieure à travers les écrits éthériques.

Il peut arriver que l'ego ne saisisse pas ce langage avec son intellect. Mais l'esprit aura vite fait de tout saisir et celui-ci déversera au compte-gouttes la vibration éthérique contenue dans les écrits dans le mental de l'ego.

Auteur : Michel Thomas
Région : Québec, Canada
Courriel : michel@mtc-qc.ca

[Retour](#)

[Télécharger cette chronique au format PDF](#)

Mise à jour : 19-08-2023
Fiche: id-001190